



www.ccbrianconnais.fr

**DELIBERATION**  
**N°2018-37 du 24 avril 2018**

**OBJET - Marché de prestations de service pour la collecte, le transport et le traitement des déchets ménagers – Avenant N° 1 aux lots 1, 3 et 4**

Rapporteur : M. Pierre LEROY, vice-président

Annexes :

- Rapport de présentation et avenant n°1 au lot n°1
- Rapport de présentation et avenant n°1 au lot n°3
- Rapport de présentation et avenant n°1 au lot n°4

Le 24 avril 2018 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 18 avril 2018 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. Sébastien FINE.

Nombre de conseillers en exercice : 36

Présents : 26

Nombre de pouvoirs : 7

M. Olivier FONS est nommé secrétaire de séance.

**Sont présents :** Mme Nicole GUERIN, Mme Francine DAERDEN, M. Eric PEYTHIEU, Mme Fanny BOVETTO, M. Maurice DUFOUR, M. Yvon AIGUIER, Mme Marie MARCHELLO, Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, M. Romain GRYZKA, Mme Catherine VALDENNAIRE, Mme Catherine MUHLACH, M. Jean-Franck VIOUJAS, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Jean-Louis CHEVALIER, M. Pierre LEROY, Mme Catherine BLANCHARD, Mme Martine ALYRE, M. Nicolas GALLIANO, M. Gilles PERLI, M. Emeric SALLE, M. Thierry BOUCHIÉ, M. Olivier FONS, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD.

**Ont donné pouvoir :**

- M. Gérard FROMM à Mme Fanny BOVETTO
- Mme Catherine GUIGLI à Mme Nicole GUERIN
- Mme Claude JIMENEZ à M. Mohamed DJEFFAL
- M. Bruno MONIER à Mme Catherine MUHLACH
- Mme Anne-Marie FORGEOUX à M. Roger GUGLIELMETTI
- M. Jean-Marlus BARNEOUD à M. Jean-Franck VIOUJAS
- M. Charles PERRINO à Mme Patricia ARNAUD

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvé par l'arrêté préfectoral n°05-2017-11-21-004 du 21 novembre 2017 portant compétence en matières de collecte, traitement, élimination et valorisation des déchets des ménages et assimilés,

**Vu** la délibération n° 2013-116 du 24 septembre 2013, attribuant le marché de prestations de service pour la collecte, le transport et le traitement des déchets ménagers, selon le descriptif et l'allotissement du marché suivant :

- o 1 : Mise à disposition de contenants, le transport et le traitement des déchets inertes, déchets verts, encombrants, bois, ferrailles, cartons et pneus collectés en déchetteries,
- o 2 : Mise à disposition de contenants, transport et traitement des déchets dangereux des ménages collectés en déchetteries,
- o 3 : Collecte des points d'apport volontaire et des conteneurs semi-enterrés de verre et Journaux-Revues-Magazines, transport et traitement de ces déchets
- o 4 : Transport et traitement des déchets issus du centre de transfert de Villard Saint Pancrace,

**Vu** la notification des lots 1, 3 et 4 à la date du 22 octobre 2013,

**Vu** la notification du lot 2 à la date du 13 novembre 2013,

**Vu** l'intérêt de faire coïncider les dates de notification des 4 lots et donc de démarrer les nouvelles prestations à la même date soit au 14 novembre 2018,

**Vu** l'avis favorable de la Commission Technique et Développement Durable en date du 3 avril 2018,

**Vu** l'avis favorable de la Commission Administration Générale et Finance du 4 avril 2018,

**Vu** l'avis favorable des membres du Bureau en date du 9 avril 2018.

### **Le Conseil Communautaire à l'unanimité :**

- **Approuve** les 3 avenants de prolongation de durée de validité au marché de prestations de service pour la collecte, le transport et le traitement des déchets ménagers pour les lots :
  - 1 : Mise à disposition de contenants, le transport et le traitement des déchets inertes, déchets verts, encombrants, bois, ferrailles, cartons et pneus collectés en déchetteries,
  - 3 : Collecte des points d'apport volontaire et des conteneurs semi-enterrés de verre et Journaux-Revues-Magazines, transport et traitement de ces déchets,
  - 4 : Transport et traitement des déchets issus du centre de transfert de Villard Saint Pancrace,
- **Autorise** le Président à signer ces avenants pour les montants suivants :

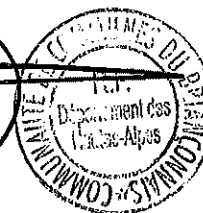
	montant 60 mois (5 ans)	Montant de l'avenant HT	Pourcentage de l'avenant	Nouveau montant HT du marché public
Lot 1	3 354 391,15 €	65 000 €	1.93 %	3 419 391,15 €
Lot 3	640 777,00 €	10 000 €	1.56 %	650 777,00 €
Lot 4	7 228 271,50 €	75 000 €	1.04 %	7 303 271,50 €

- **Inscrit** ces dépenses prévisionnelles pour le budget primitif de l'exercice budgétaire 2018.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

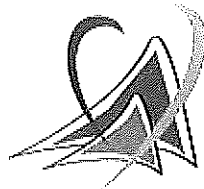
Pour copie conforme  
Pour le Président empêché,  
Le 1<sup>er</sup> vice-président

Sébastien FINE



27 AVR. 2018

Date affichage :



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU  
**BRIANÇONNAIS**

AR PREFECTURE

005-240500439-20180424-2018\_37A-DE  
Reçu le 27/04/2018

# **PRESTATIONS DE SERVICE POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT ET LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS**

## **AVENANT N°1 AU LOT 1**

**RAPPORT DE PRESENTATION**  
(Article 105 Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016  
relatif aux marchés publics)

### **1- Nature et étendue des besoins à satisfaire**

Par marché notifié le 22 octobre 2013, la Communauté de Communes du Briançonnais a confié à l'entreprise ALPES ASSAINISSEMENT, dont le siège est sis 15 avenue des Alpes à Chateaufort (05000), l'exécution des PRESTATIONS DE SERVICE POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT ET LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS pour les lots :

**LOT N°1 : MISE A DISPOSITION DE CONTENANTS, LE TRANSPORT ET LE TRAITEMENT DES DECHETS INERTES, DECHETS VERTS, ENCOMBRANTS, BOIS, FERRAILLES, CARTONS ET PNEUS COLLECTES EN DECHETTERIES**

Par marché notifié le 13 novembre 2013, la Communauté de Communes du Briançonnais a confié à l'entreprise ALPES ASSAINISSEMENT, dont le siège est sis 15 avenue des Alpes à Chateaufort (05000), l'exécution des PRESTATIONS DE SERVICE POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT ET LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS pour le lot :

**LOT N°2 : MISE A DISPOSITION DE CONTENANTS, TRANSPORT ET TRAITEMENT DES DECHETS DANGEREUX DES MENAGES COLLECTES EN DECHETTERIES**

**2- Economie générale des avenants****Montant H.T initial du marché sur la durée totale du marché (60 mois)**

	<b>Montant 60 mois (5 ans)</b>	<b>Montant de l'avenant HT</b>	<b>Pourcentage de l'avenant</b>	<b>Nouveau montant HT du marché public</b>
Lot 1	3 354 391,15 €	65 000 €	1.94 %	3 419 391,15 €

**3 Justification des avenants**

Le marché de prestations de collecte, transport et traitement des déchets ménagers composé de 4 lots, a été conclu pour une durée de 60 mois avec un début d'exécution fixée à la date de la notification. Or la date de notification est différente pour le lot 1 et pour le lot 2.

Afin de faire coïncider les dates de notification, et donc les dates de démarrage pour le nouveau marché, il est proposé de rédiger un avenant au lot 1 rallongeant sa durée de validité jusqu'au 13 novembre 2018. La durée du futur marché pourra ainsi être basée sur la date de commencement des prestations, soit le 14 novembre 2018.

**4 Conclusion**

Par délibération du XX/XX/XXXX, le Conseil Communautaire a autorisé Monsieur le Président à signer l'avenant n°1 au marché de prestations de collecte, transport et traitement des déchets ménagers pour le lot 1.

Fait à Briançon, le

Le Président,

**Gérard FROMM**

# PRESTATIONS DE SERVICE POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT ET LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS

## AVENANT N°1 au LOT N°1

### A / Renseignements relatifs au marché

Pouvoir adjudicateur : Communauté de communes du Briançonnais

Titulaire du marché : ALPES ASSAINISSEMENT, dont le siège est sis 15 avenue des Alpes à Chateaufieux (05000).

Date d'effet : 22/10/2013

Durée : 60 mois.

### B Objet de l'avenant

L'objet du présent avenant est de rallonger la durée de validité du lot n°1 « MISE A DISPOSITION DE CONTENANTS, LE TRANSPORT ET LE TRAITEMENT DES DECHETS INERTES, DECHETS VERTS, ENCOMBRANTS, BOIS, FERRAILLES, CARTONS ET PNEUS COLLECTES EN DECHETTERIES » de 22 (vingt-deux) jours soit jusqu'au 13 novembre 2018 inclus.

### C Economie générale de l'avenant

#### Montant H.T initial du marché sur la durée totale du marché (60 mois)

	Montant 60 mois (5 ans)	Montant de l'avenant HT	Pourcentage de l'avenant	Nouveau montant HT du marché public
Lot 1	3 354 391,15 €	65 000 €	1,93 %	3 419 391,15 €

**D Justification de l'avenant**

La justification de l'avenant est de faire coïncider la date de notification du lot 1 (MISE A DISPOSITION DE CONTENANTS, LE TRANSPORT ET LE TRAITEMENT DES DECHETS INERTES, DECHETS VERTS, ENCOMBRANTS, BOIS, FERRAILLES, CARTONS ET PNEUS COLLECTES EN DECHETTERIES),

avec le lot 2 (MISE A DISPOSITION DE CONTENANTS, TRANSPORT ET TRAITEMENT DES DECHETS DANGEREUX DES MENAGES COLLECTES EN DECHETTERIES)

afin que le marché de PRESTATIONS DE SERVICE POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT ET LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS, tous lots confondus, puisse être relancé et notifié à la même date, soit le 14 novembre 2018.

**E Avenant(s) précédent(s)**

Néant

**F Signatures**

A, Briançon le,

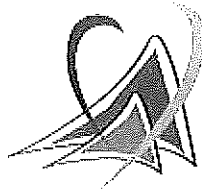
L'entreprise se titulaire du marché

Le représentant légal du pouvoir adjudicateur

Le Président de la CCB

**ALPES ASSAINISSEMENT**

**Gérard FROMM**



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU  
**BRIANÇONNAIS**

AR PREFECTURE

005-24 05 00439-20180424-2018\_37A-DE  
Reçu le 27/04/2018

# **PRESTATIONS DE SERVICE POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT ET LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS**

## **AVENANT N°1 AU LOT 3**

**RAPPORT DE PRESENTATION**  
(Article 105 Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016  
relatif aux marchés publics)

### **1- Nature et étendue des besoins à satisfaire**

Par marché notifié le 22 octobre 2013, la Communauté de Communes du Briançonnais a confié à l'entreprise ALPES ASSAINISSEMENT, dont le siège est sis 15 avenue des Alpes à Chateaufort (05000), l'exécution des PRESTATIONS DE SERVICE POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT ET LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS pour les lots :

**LOT N°3 : COLLECTE DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE ET DES CONTENEURS SEMI-ENTERRES DE VERRE ET JOURNAUX-REVUES-MAGAZINES, TRANSPORT ET TRAITEMENT DE CES DECHETS**

Par marché notifié le 13 novembre 2013, la Communauté de Communes du Briançonnais a confié à l'entreprise ALPES ASSAINISSEMENT, dont le siège est sis 15 avenue des Alpes à Chateaufort (05000), l'exécution des PRESTATIONS DE SERVICE POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT ET LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS pour le lot :

**LOT N°2 : MISE A DISPOSITION DE CONTENANTS, TRANSPORT ET TRAITEMENT DES DECHETS DANGEREUX DES MENAGES COLLECTES EN DECHETTERIES**

**2- Economie générale des avenants****Montant H.T initial du marché sur la durée totale du marché (60 mois)**

	<b>Montant 60 mois (5 ans)</b>	<b>Montant de l'avenant HT</b>	<b>Pourcentage de l'avenant</b>	<b>Nouveau montant HT du marché public</b>
Lot 3	640 777,00 €	10 000 €	1.56 %	650 777,00 €

**3 Justification des avenants**

Le marché de prestations de collecte, transport et traitement des déchets ménagers composé de 4 lots, a été conclu pour une durée de 60 mois avec un début d'exécution fixé à la date de la notification. Or la date de notification est différente pour le lot 3 et pour le lot 2.

Afin de faire coïncider les dates de notification, et donc les dates de démarrage pour le nouveau marché, il est proposé de rédiger un avenant au lot 3 rallongeant sa durée de validité jusqu'au 13 novembre 2018. La durée du futur marché pourra ainsi être basée sur la date de commencement des prestations, soit le 14 novembre 2018.

**4 Conclusion**

Par délibération du XX/XX/XXXX, le Conseil Communautaire a autorisé Monsieur le Président à signer l'avenant n°1 au marché de prestations de collecte, transport et traitement des déchets ménagers pour le lot 3.

Fait à Briançon, le

Le Président,

**Gérard FROMM**



# PRESTATIONS DE SERVICE POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT ET LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS

## AVENANT N°1 au LOT N°3

### A / Renseignements relatifs au marché

Pouvoir adjudicateur : Communauté de communes du Briançonnais

Titulaire du marché : ALPES ASSAINISSEMENT, dont le siège est sis 15 avenue des Alpes à Chateaufieux (05000).

Date d'effet : 22/10/2013

Durée : 60 mois.

### B Objet de l'avenant

L'objet du présent avenant est de rallonger la durée de validité du lot n°3 « COLLECTE DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE ET DES CONTENEURS SEMI-ENTERRES DE VERRE ET JOURNAUX-REVUES-MAGAZINES, TRANSPORT ET TRAITEMENT DE CES DECHETS » de 22 (vingt-deux) jours soit jusqu'au 13 novembre 2018 inclus.

### C Economie générale de l'avenant

#### Montant H.T initial du marché sur la durée totale du marché (60 mois)

	Montant 60 mois (5 ans)	Montant de l'avenant HT	Pourcentage de l'avenant	Nouveau montant HT du marché public
Lot 3	640 777,00 €	10 000 €	1.56 %	650 777,00 €

**D Justification de l'avenant**

La justification de l'avenant est de faire coïncider la date de notification du lot 3 (COLLECTE DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE ET DES CONTENEURS SEMI-ENTERRES DE VERRE ET JOURNAUX-REVUES-MAGAZINES, TRANSPORT ET TRAITEMENT DE CES DECHETS),

avec le lot 2 (MISE A DISPOSITION DE CONTENANTS, TRANSPORT ET TRAITEMENT DES DECHETS DANGEREUX DES MENAGES COLLECTES EN DECHETTERIES)

afin que le marché de PRESTATIONS DE SERVICE POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT ET LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS, tous lots confondus, puisse être relancé et notifié à la même date, soit le 14 novembre 2018.

**E Avenants précédents**

Néant

**F Signatures**

A, Briançon le,

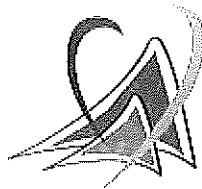
L'entreprise se titulaire du marché

Le représentant légal du pouvoir adjudicateur

Le Président de la CCB

**ALPES ASSAINISSEMENT**

**Gérard FROMM**



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU  
**BRIANÇONNAIS**

AR PREFECTURE

005-24 05 00439-20180424-2018\_37A-DE  
Regu le 27/04/2018

## **PRESTATIONS DE SERVICE POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT ET LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS**

### **AVENANT N°1 AU LOT 4**

**RAPPORT DE PRESENTATION**  
(Article 105 Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016  
relatif aux marchés publics)

#### **1- Nature et étendue des besoins à satisfaire**

Par marché notifié le 22 octobre 2013, la Communauté de Communes du Briançonnais a confié à l'entreprise ALPES ASSAINISSEMENT, dont le siège est sis 15 avenue des Alpes à Chateaufort (05000), l'exécution des PRESTATIONS DE SERVICE POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT ET LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS pour les lots :

**LOT N° 4 : TRANSPORT ET TRAITEMENT DES DECHETS ISSUS DU CENTRE DE TRANSFERT DE VILLARD SAINT PANCRACE**

Par marché notifié le 13 novembre 2013, la Communauté de Communes du Briançonnais a confié à l'entreprise ALPES ASSAINISSEMENT, dont le siège est sis 15 avenue des Alpes à Chateaufort (05000), l'exécution des PRESTATIONS DE SERVICE POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT ET LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS pour le lot :

**LOT N°2 : MISE A DISPOSITION DE CONTENANTS, TRANSPORT ET TRAITEMENT DES DECHETS DANGEREUX DES MENAGES COLLECTES EN DECHETTERIES**

**2- Economie générale des avenants****Montant H.T initial du marché sur la durée totale du marché (60 mois)**

	<b>Montant 60 mois (5 ans)</b>	<b>Montant de l'avenant HT</b>	<b>Pourcentage de l'avenant</b>	<b>Nouveau montant HT du marché public</b>
Lot 4	7 228 271,50 €	75 000 €	1.04 %	7 303 271,50 €

**3 Justification des avenants**

Le marché de prestations de collecte, transport et traitement des déchets ménagers composé de 4 lots, a été conclu pour une durée de 60 mois avec un début d'exécution fixé à la date de la notification. Or la date de notification est différente pour le lot 4 et pour le lot 2.

Afin de faire coïncider les dates de notification, et donc les dates de démarrage pour le nouveau marché, il est proposé de rédiger un avenant au lot 4 rallongeant sa durée de validité jusqu'au 13 novembre 2018. La durée du futur marché pourra ainsi être basée sur la date de commencement des prestations, soit le 14 novembre 2018.

**4 Conclusion**

Par délibération du XX/XX/XXXX, le Conseil Communautaire a autorisé Monsieur le Président à signer l'avenant n°1 au marché de prestations de collecte, transport et traitement des déchets ménagers pour le lot 4.

Fait à Briançon, le

Le Président,

**Gérard FROMM**

# PRESTATIONS DE SERVICE POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT ET LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS

## AVENANT N°1 au LOT N°4

### A / Renseignements relatifs au marché

Pouvoir adjudicateur : Communauté de communes du Briançonnais

Titulaire du marché : ALPES ASSAINISSEMENT, dont le siège est sis 15 avenue des Alpes à Chateaufieux (05000).

Date d'effet : 22/10/2013

Durée : 60 mois.

### B Objet de l'avenant

L'objet du présent avenant est de rallonger la durée de validité du lot n°4 « TRANSPORT ET TRAITEMENT DES DECHETS ISSUS DU CENTRE DE TRANSFERT DE VILLARD SAINT PANCRACE » de 22 (vingt-deux) jours soit jusqu'au 13 novembre 2018 inclus.

### C Economie générale de l'avenant

**Montant H.T initial du marché sur la durée totale du marché (60 mois)**

	Montant 60 mois (5 ans)	Montant de l'avenant HT	Pourcentage de l'avenant	Nouveau montant HT du marché public
Lot 4	7 228 271,50 €	75 000 €	1.04 %	7 303 271,50 €

**D Justification de l'avenant**

La justification de l'avenant est de faire coïncider la date de notification du lot 4 (TRANSPORT ET TRAITEMENT DES DECHETS ISSUS DU CENTRE DE TRANSFERT DE VILLARD SAINT PANCRACE),

avec le lot 2 (MISE A DISPOSITION DE CONTENANTS, TRANSPORT ET TRAITEMENT DES DECHETS DANGEREUX DES MENAGES COLLECTES EN DECHETTERIES)

afin que le marché de PRESTATIONS DE SERVICE POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT ET LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS, tous lots confondus, puisse être relancé et notifié à la même date, soit le 14 novembre 2018.

**E Avenants précédents**

Néant

**F Signatures**

A, Briançon le,

L'entreprise se titulaire du marché

Le représentant légal du pouvoir adjudicateur

Le Président de la CCB

**ALPES ASSAINISSEMENT**

**Gérard FROMM**